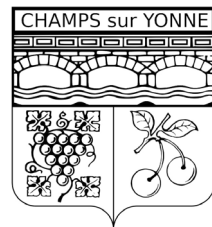


Le Champik'

N°77 - Octobre 2025

infos



INFOS DES ÉLUS
p.4



VIE DU VILLAGE
p.10



VIE ASSOCIATIVE
p.13

Agenda

OCTOBRE

DIMANCHE 26 à 18 h : concert spectacle « La fièvre des années 70 » à la salle polyvalente (CBH)

MERCREDI 29 à 10h30, avec Pauline : « Viens créer tes potions magiques » (sur inscription à partir de 6 ans) en salle des associations

NOVEMBRE

DIMANCHE 09 : bourse toutes collections , salle polyvalente (Comité des Fêtes).

MARDI 11 à 11h : commémoration du 11 novembre au monument aux morts

DIMANCHE 16 : bourse aux jouets et vêtements à Podium, (Ptites canailles, en collaboration avec Podium Event's)

DIMANCHE 16 à midi repas d'automne à la salle polyvalente (CBH)

MERCREDI 26 à 10h : atelier créatif « Décorations de Noël » en salle des associations (Champicaulivres)

DÉCEMBRE

VENDREDI 05 : fin des inscriptions au concours Décors de Noël

MERCREDI 10 à 10h30 avec Pauline : atelier pour les enfants « Noël au coin du feu ».

MERCREDI 10 à 18h30 : rentrée littéraire à la salle des associations (Champicaulivres)

VENDREDI 12 : café-lecture « Jouets à travers le temps et Jeux » (Champicaulivres)

VENDREDI 12 après-midi : marché de Noël au LPA au lycée, av. du Dr Schweitzer

SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 : marché de Noël à Podium (les Lutins de Champs sur Yonne)

MARDI 17 (au 31) : concours Décors de Noël

MERCREDI 31 : repas de la Saint Sylvestre à la salle polyvalente (Comité des fêtes)

Infos pratiques

ORDURES & ENCOMBRANTS

Au 1^{er} septembre, les déchetteries sont repassées en horaires dits « classiques » avant de passer en horaires d'hiver. Plus de renseignements sur le site de la Communauté de l'Auxerrois :
<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Environnement/Gestion-des-dechets>
<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Environnement/Dechets-menagers>

HORAIRES DES DÉCHETTERIES 2025 -2026



CLASSIQUE

du 1^{er} avril au 31 mai et
du 1^{er} septembre au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUGY	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-18h
AUXERRE	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h
BRANCHES	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h-12h30 13h30-18h
GY L'ÉVÊQUE	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	FERME	9h-12h30 13h30-18h
MONÉTEAU	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h30-12h 14h30-18h	9h-12h30 13h30-19h
VENOY	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h30-12h 14h30-18h	FERME	9h-12h30 13h30-18h



HIVER

du 1^{er} novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AUGY	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
AUXERRE	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
BRANCHES	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h
GY L'ÉVÊQUE	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	FERME	10h-12h 14h-17h
MONÉTEAU	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
VENOY	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h	FERME	10h-12h 14h-17h

Le calendrier de collecte 2026 sera distribué dans le prochain Champik infos en décembre.

Le tout toujours consultable sur le site communal <https://www.champs-sur-yonne.fr>, sur votre téléphone, avec l'appli Panneau Pocket ou en version papier à la mairie.

Sommaire



INFOS DES ÉLUS

P.4 : À retenir des conseils municipaux

P.5 : La rentrée des classes

P.5 : Nouveau site internet

P.6 : Retraite / Marie, Cathy et Jean-Luc

P.6 : Participation citoyenne et délinquance

P.6 : Travaux d'été

P.7 : La taxe foncière

P.8 : Moustique tigre

P.9 : Travaux de L'OAH

P.9 : Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)



VIE DU VILLAGE

P.10 : 80 ans Lycée Professionnel Agricole

P.10 : Cérémonie du 11 novembre

P.10 : Bibliothèque municipale

P.10 : 4L Trophy

P.11 : Décorations de Noël

P.11 : École élémentaire

P.12 : Marché de Noël

P.12 : Décorons notre village

P.12 : La Journée champêtre 2025



VIE ASSOCIATIVE

P.13 : Comité des fêtes

P.14 : Champicaulivres

P.14 : Club de la bonne humeur

P.15 : Les P'tites Canailles

Responsable de la publication :
M. Stéphane Antunes, Maire de Champs-sur-Yonne - Mairie de Champs-sur-Yonne,
2, place Binoche 89290 Champs-sur-Yonne
Responsable de la rédaction :
M^{me} Anne Guynot-Dahlem, Adjointe à la Communication
Mise en page et impression :
Voluprint - Perrigny

Editorial

“

Chers Champicaunaises et Champicaunais,

Cet été, vous avez pu observer que des travaux ont été réalisés à la patte d'oie des route de Toussac, route de Petit Vaux, et rue de la Croix Bersan : c'est le démarrage du chantier de rénovation de l'éclairage public et du chantier des aménagements de sécurité de la voirie dans notre village

Ces deux opérations, importantes pour la qualité du réseau d'éclairage public et la réduction de sa consommation d'énergie, pour la sécurité des déplacements dans notre agglomération, vont durer plusieurs mois, et amener quelques perturbations temporaires du trafic.

D'autres travaux, nécessaires au maintien de nos équipements et réseaux, ont été conduits récemment et sont peut-être passés inaperçus : taille sévère de 2 saules près de l'Avenue du Parc et d'arbres menaçants au terrain du kayak, évacuation d'un arbre mort sur la route de Toussac, bâchage de la toiture du petit bâtiment de La Poste, démoussage des toits en tuile et réparation de la toiture du préau à l'école élémentaire.

En effet, les bâtiments, les réseaux - voirie, eaux, gaz, électricité, télécom - les installations collectives, et même les arbres nombreux sur notre commune, nécessitent d'être surveillés et entretenus régulièrement pour que les coûts de maintenance soient maîtrisés. Par exemple, une toiture couverte de tuiles doit être démoussée et vérifiée tous les 3 à 5 ans ; ce ne sont pas des travaux très visibles du public, pourtant ils sont nécessaires pour éviter les grosses réparations onéreuses. Mieux vaut prévenir que guérir...



Laurent GROUD,
adjoint Travaux Voirie

”





À retenir des conseils municipaux des 1^{er} juillet & 16 septembre 2025

Rappel : Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site @ de la commune : <https://www.champs-sur-yonne.fr>

• 1^{er} JUILLET

• Attribution du marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération

Les travaux porteront principalement sur les axes suivants :

- route de Petit Vaux, route de Toussac, faubourg Saint-Louis, Grande rue, avenue du Docteur Schweitzer, rue de la Plaine.

Pour rappel, les travaux ont été estimés par les services de l'ATD, notre assistant à maîtrise d'ouvrage, pour un montant total de 184 555,00€ HT.

Ils feront l'objet d'une décomposition en 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle (rue de la Plaine).

Après une consultation en vue de la passation d'un marché de travaux d'aménagements de sécurité en agglomération, l'ouverture des plis le 13 juin 2025, l'analyse des offres par l'ATD, il a été proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant total de 132 664,81€ HT (tranche ferme de 63 051,36€ HT + tranche optionnelle de 69 613, 43€ HT) : le conseil municipal a décidé à la majorité d'autoriser le maire à signer le marché de travaux et d'attribuer ce marché à l'entreprise EIFFAGE.

• **Déblocage partiel de l'emprunt (pour les travaux de la MSP) à la Banque des territoires de 300 000€** au 26 juin 2025 (Montant des intérêts intercalaires : 4 000,35€) : les travaux avançant très rapidement, les factures suivent le même rythme mais les acomptes et les avances de subventions ne sont pas versées aussi vite, d'où la nécessité de ce déblocage partiel de l'emprunt.

• 16 SEPTEMBRE

Ligne de Trésorerie

Afin de financer les projets communaux 2025 (travaux de la maison de santé pluriprofessionnelle, éclairage public, travaux de sécurité et de voirie), la commune doit ouvrir une ligne de trésorerie. Elle ne constitue pas un emprunt. L'ouverture d'une ligne de trésorerie permet, en cas de décalage entre le mandatement des dépenses et la perception des recettes, de couvrir les besoins nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Les crédits procurés par une ligne de trésorerie n'ont

pas vocation à financer l'investissement et ne procurent aucune ressource budgétaire. La ligne de trésorerie est destinée à approvisionner le compte bancaire de la commune de Champs-sur-Yonne. Les tirages de crédits s'effectuent en cas de nécessité. Le remboursement des tirages s'opère dès que la trésorerie le permet. Trois organismes bancaires ont été sollicités et deux ont répondu à notre demande.

	Caisse d'épargne	Banque Populaire
Taux d'intérêt	€ster*	Euribor* 3 mois
Marge de l'établissement bancaire	1,50%	0,50%
Intérêt	Trimestriel	Trimestriel
Commission d'engagement	0.10% (après négociation)	0,10%
Frais de dossier	0	0
Commission de mouvement	0	0
Commission de non utilisation	0,0750%	0

Simulation taux		
Septembre		
Taux + marge	$1.92 + 1.50 = 3.42\%$	$2.07 + 0.50 = 2.57\%$
Intérêt	montant débloqué*taux avec marge*(exact/360)	

***NB : €ster et Euribor sont des appellations pour des taux d'intérêt. La Caisse d'épargne ne propose que le taux €ster et la Banque Populaire que le taux Euribor.**



Après analyse comparative de ces offres, le conseil municipal a décidé d'ouvrir une ligne de trésorerie avec la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant de la ligne de trésorerie : 500 000€	Périodicité trimestrielle (Exact/360)	Durée maximum : 12 mois
	Taux : Euribor 3 mois	Marge : 0.50 %
Montant des frais de dossier : 0€	Commission de mouvement : 0€	Commission de non-utilisation : 0€

• **Déblocage total de l'emprunt (pour les travaux de la MSP) à la Banque des territoires de 420 000€** au 21 juillet 2025 (Montant des intérêts intercalaires : 7265,20 €) : les travaux avancent toujours très rapidement, les factures suivent le même rythme. Cependant, les acomptes et les avances de subventions ne se débloquent pas aussi vite : nous attendons 200 000€ de DETR (subvention Etat), et après un premier acompte du Département récemment & tardivement versé, un deuxième ne peut être versé en 2025. D'où la nécessité de ce déblocage du solde de l'emprunt.

La première échéance de remboursement est prévue pour le 1^{er} février 2026

LA RENTRÉE AUX ÉCOLES : La rentrée des classes a sonné...

Après un été chaud, les enfants sont revenus plein d'énergie avec une envie d'apprendre et la joie de retrouver « les copains et les copines ».

A l'école élémentaire, les élèves de Grande Section ont rejoint les élèves de Cours Préparatoire cette année car, bonne nouvelle, en maternelle le nombre d'inscrits a considérablement augmenté cette année, mais pas encore suffisamment pour la réouverture d'une classe.

Les effectifs sont : en classe de GS/CP : 14 enfants ; en CE1/CE2 : 22 enfants ; en CE2/CM1 : 20 enfants ; et en CM2 : 21 enfants. Les conditions sont optimales pour favoriser les apprentissages.

À l'école maternelle, les 17 élèves de Petite Section ont de leur côté rejoint les 8 élèves de Moyenne Section qui sont accompagnés dans la journée par leur enseignante et leur ATSEM.

Aux services périscolaires, nous souhaitons une belle

arrivée à Sylvie qui rejoint Nathalie, Annie et Murielle à l'élémentaire et Gwenaëlle et Estelle à l'école maternelle.

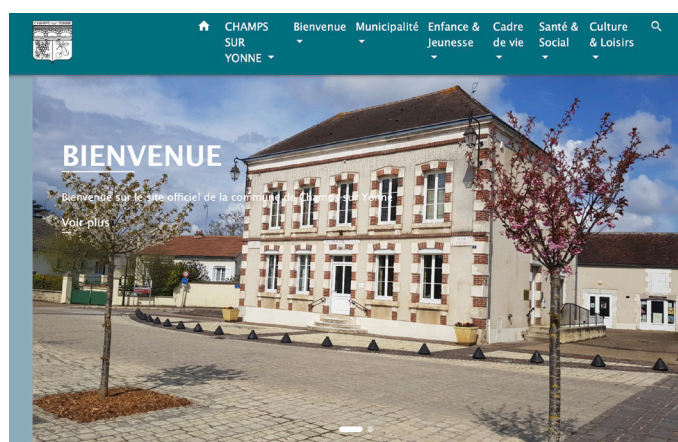
Bonne année scolaire à toutes et tous.

Vanessa MANFREDINI,
adjointe à l'Enfance

Rappel : les inscriptions pour la restauration scolaire sont à effectuer au plus tard le mardi minuit pour la semaine suivante sur le portail enfance et toute absence non prévue de votre enfant doit être signalée avant 9 h à l'adresse mairie@champs-sur-yonne.fr. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le service de la mairie.



Nouveau site internet de la commune



Ce fut pour nous une obligation : l'ancien site communal, avec son adresse en « http » et non en « https » (ce qui veut dire moins sécurisée) avec sa formule qui n'était pas « responsive » (et donc seulement partiellement accessible sur tablettes et smartphones) devait être fermé fin juin par l'agence numérique fournisseur du site.

Il a donc fallu tout refaire, tâche à laquelle nous nous sommes attelés avec la commission Communication et l'aide d'Emmanuel Bougerolle, adjoint aux Finances et informatiques.

Le site remis à neuf est donc désormais mieux sécurisé et consultable dans son intégralité sur téléphone ou tablette.

Son adresse : <https://champs-sur-yonne.fr>

En vous souhaitant une bonne navigation !

Anne GUYNOT-DAHLEM, adjointe à la Communication



Retraite / Marie, Cathy et Jean-Luc

Ils ont œuvré pour notre commune pendant des années ; aujourd'hui, Marie, Cathy et Jean-Luc ont fait valoir leur droit à la retraite et vont pouvoir se reposer, se consacrer à d'autres œuvres, ou réaliser d'autres projets.

Leurs collègues et les élus ont eu grand plaisir à partager avec eux un moment de convivialité avant de leur dire ce qui n'est pas vraiment un au revoir, puisqu'ils sont tous trois toujours Champicaunais.

Merci pour votre engagement auprès des enfants et des administrés du village et heureuse retraite à tous les trois !

Participation citoyenne et délinquance

La Participation Citoyenne a été mise en place à Champs sur Yonne en 2020. Elle compte actuellement 14 membres. Lien entre les habitants et la gendarmerie, ses actions sont discrètes mais efficaces. En effet, elle a signalé aux forces de l'ordre des véhicules, individus suspects ou faits délictueux contribuant ainsi à préserver en partie la tranquillité publique de la commune.

En partie seulement car malgré notre action, la délinquance et les incivilités sont depuis quelques semaines en hausse dans la commune.

La gendarmerie constate davantage de cambriolages, vols d'automobiles, dégradations sur les véhicules et chez les particuliers ou sur le mobilier urbain, (poubelles et balançoire brûlées, débris de verre sur le terrain de foot, tags sur la salle polyvalente, etc.).

Avec un peu moins d'individualisme ou d'égoïsme, les incivilités pourraient également diminuer. Par exemple, cas flagrant : les personnes à mobilité réduite et les piétons ne devraient pas avoir à circuler sur la route parce que des autos occupent les trottoirs....

Vous êtes victimes, vous êtes témoins de délinquance ou d'incivilité, faites-le savoir à la Gendarmerie ou contactez-nous. En lien avec les gendarmes, nous aurons

une attention toute particulière pour tenter de faire cesser ces comportements délictueux.

La gendarmerie s'engage à exploiter tous les moyens à sa disposition pour identifier les auteurs. La vidéoprotection en fait partie.

Nous autres, référents Participation Citoyenne comptons sur votre soutien pour limiter ces faits. La liste des référents est à votre disposition en mairie. Venez la chercher.

Après tout, ce sont les impôts de tous les habitants qui remboursent les dégâts commis par une minorité.

Joël ADAM, conseiller délégué et référent Participation Citoyenne.

A votre disposition.



Travaux d'été



Pendant la période estivale, nos agents, en plus de l'entretien régulier des espaces verts - fauchage des fossés, tontes des espaces verts - ont pu réaliser différents travaux ou participer à des opérations avec l'aide d'artistes :

- réparer et repeindre les bancs installés dans le village,
- salle Croix Bersan : réparation et peinture de la porte du garage,
- école élémentaire : travaux de

plomberie ; installation de brise-vues le long de la rue Promenade de l'Ouest ;

- école maternelle : peinture abri de jardin, traçage de jeux au sol ;
- garderie salle polyvalente : à la rentrée scolaire, destruction d'un nid de guêpes dans un mur du bâtiment, avec l'aide des pompiers du CPI de Champs ;
- en support à deux entreprises d'élagage, taille sévère de 2 saules portant des branches



menaçantes pour les usagers près de l'avenue du Parc, abattage et évacuation d'un arbre mort sur la berge du bief route de Toussac, taille sévère d'arbres malades ou menaçants au terrain du kayak

Sur le chemin de Groot : nous avons commencé la remise en état du platelage de la passerelle qui enjambe le ru de Chitry et, ce faisant, nous avons constaté le délabrement critique de la structure de cette construction. L'état de pourrissement est tel que nous avons dû décider la fermeture de cette passerelle à tous les usagers. Le coût du rempla-

cement de cet ouvrage est trop élevé pour que nous ne puissions le réaliser cette année.

Nos agents, lorsqu'ils procèdent au vidage régulier des poubelles sur les espaces ouverts au public, doivent, hélas trop fréquemment, faire face à des dégradations volontaires commises par des personnes qui se complaisent à souiller, saccager, voire détruire les équipements collectifs, sans respect du travail des autres. Notamment au CSL : déchets jetés volontairement à côté des poubelles extérieures, bouteilles de verre cassées volontairement sur

terrain de foot synthétique, poubelles extérieures brûlées, barbecue sauvage près des terrains de pétanque, grille de caniveau cassée volontairement près de la piste d'athlétisme. Le résultat d'une éducation défailante...

Alors, nous devons encourager nos agents dans leur persévérance face à la situation ci-dessus, et les remercier pour les bons soins qu'ils apportent continuellement à l'aspect du village.

Laurent GROUD,
adjoint aux Travaux & Voirie

La taxe foncière

Comme l'an dernier à la même date, certains Champicaunais se sont plaints que la commune avait augmenté les impôts. Et comme l'an dernier, l'équipe municipale rappelle qu'elle est restée fidèle aux engagements pris en 2020 (et déjà pris et tenus depuis 2014) : aucune augmentation n'a été appliquée sur la partie communale des taxes.

Si, comme sur l'exemple ci-dessous, vous constatez bien une augmentation de la cotisation communale 2025 (par rapport à celle de 2024) de 1625 € à 1653 €, vous pouvez également constater que les deux taux (en haut) 2024/2025 sont identiques : ce qui indique bien que le conseil municipal n'a voté aucune augmentation de ce taux.

Sur l'exemple ci-dessous, le taux de cotisation qui évolue pour Champs de +1.72% en 2025 est du fait de l'évolution des bases fiscales (la base augmente ce qui augmente l'assiette de cotisation) ou d'un changement sur le bien imposé (travaux divers, changement d'affectation, fin d'exonération suite à construction...).

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024	38,25 %	%	4,00 %	0,246 %	9,00 %	0,281 %	
	Taux 2025	38,25 %	%	4,00 %	0,265 %	9,00 %	0,356 %	
	Adresse							
	Base	4321		4321	4321	4321	4321	
	Cotisation	1653		173	11	389	15	2241
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
Propriétés non bâties	Cotisation 2024	1625		170	10	382	12	
	Cotisation 2025	1653		173	11	389	15	2241
	Variation	+1,72 %	%	+1,76 %	+10,00 %	+1,83 %	+25,00 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI
	Taux 2024	57,90 %	%	2,41 %	48,35 %	0,404 %	7,35 %	0,589 %
	Taux 2025	57,90 %	%	2,41 %	48,35 %	0,424 %	7,60 %	0,747 %
	Bases terres non agricoles							
	Bases terres agricoles					1		
	Cotisation 2024	1						
	Cotisation 2025					0		0
	Variation	-100 %	%	%	%	%	%	%
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		



Moustique tigre (d'après le site de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois)

Comme de nombreuses communes dans 78 départements français (dont l'Yonne qui est actuellement sous surveillance renforcée), la communauté d'agglomération de l'Auxerrois et Champs sur Yonne sont impactées par le moustique tigre, espèce invasive.

L'ARS nous a informés cet été que des pièges-pondeurs ont été installés à Champs afin d'observer l'implantation du moustique-tigre sur le territoire.

Le piège, situé square de la Croix Bersan, s'est révélé positif à *Aedes albopictus* lors du relevé du 9 juillet 2025. En effet, l'observation d'œufs a été confirmée pour ce piège.

Compte tenu du fait que Champs sur Yonne se trouve dans une unité urbaine où cet insecte est actif, [...] il ne sera pas prévu de réaliser d'enquête entomologique de terrain visant à confirmer son implantation sur le territoire communal.

Le moustique tigre est reconnaissable à sa silhouette noire et à ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes. Plus petit qu'une

pièce d'un centime, il a une envergure qui ne dépasse pas 1 cm.

Il est généralement en activité de mai à novembre, en fonction de la température et de la luminosité, **principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.**

Le moustique tigre peut transmettre des maladies tropicales comme la dengue, le chikungunya, le virus Zika. Dans la plupart des cas, sa piqûre est bénigne mais douloureuse.

Sa reproduction est très rapide, il pond jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours !

Pour éviter la propagation du moustique tigre, il faut supprimer l'eau stagnante à proximité des habitations (vases, pots, fûts, bidons, avaloirs pluviaux, gouttières, bêche, arrosoirs...) ou ensabler les petits réceptacles pouvant contenir de l'eau : soucoupes, pieds de parasol.... C'est le meilleur moyen pour diminuer la population de moustiques tigres.

Vouloir l'éradiquer par des moyens chimiques n'est pas préconisé car

ils sont dangereux pour l'homme et l'environnement. **Privilégier les moyens naturels : sprays cutanés, ventilateurs, moustiquaires, plantes anti-moustiques posées au bord des fenêtres (citronnelle, mélisse, thym citron...), installer des nichoirs à hirondelles ou à chauves-souris qui sont des prédateurs naturels du moustique.**

• Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous pouvez signaler sa présence sur <http://www.signalement-moustique.fr/>

• La page de documentation sur le site de l'ARS BFC : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/moustique-tigre-vecteur-des-virus-du-chikungunya-dengue-et-zika>

L'union fait la force. A chacun d'entre nous de faire ce qui est en son pouvoir et nos efforts individuels nous protégeront tous !



Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) a su profiter du développement des transports pour faire son apparition en France au début des années 2000 et ne cesse de gagner du terrain. En 2015, il était présent dans une trentaine de départements.

Particulièrement nuisant, car piquant principalement le jour, il est un vecteur potentiel de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.



ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE

Les Départements et les communes financent des actions de prévention contre le moustique tigre, menées par l'EID Rhône-Alpes et mettent en œuvre des actions limitant sa prolifération.

Les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons. Aussi en supprimant ces lieux vous limiterez son expansion.

L'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action commune qui fera la différence.

QUIZ

- 1 - Seules les femelles peuvent pondre. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 2 - Combien de fois un moustique tigre peut-il pondre dans sa vie ? ☐ 1 fois ☐ 5 fois ☐ 10 fois
- 3 - Seuls les mâles piquent. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 4 - Les moustiques femelles se nourrissent de sang pour porter leurs œufs à maturité. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 5 - Chaque femelle peut pondre jusqu'à 150 œufs. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 6 - La durée de développement des larves dure environ : ☐ 1 jour ☐ 5 jours ☐ 1 mois
- 7 - Pendant l'hiver, le moustique hiverné. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 8 - Les moustiques tigres piquent uniquement la nuit. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 9 - Bloquer l'accès à l'eau aux moustiques tigres est un moyen efficace de lutter contre leur prolifération. ☐ VRAI ☐ FAUX
- 10 - Les moustiques tigres peuvent être vecteurs de maladies. ☐ VRAI ☐ FAUX

MOUSTIQUE TIGRE

FAISONS ÉQUIPE AVANT QU'IL PIQUE

PRIVONS-LE D'EAU !

BÂCHEZ, COUVREZ, VIDEZ !



eid-rhonealpes.com



Anne GUYNOT-DAHLEM,
adjointe à l'Environnement



Travaux de L'OAH



A la fin de 2023, l'Office Auxerrois de l'Habitat a lancé les travaux de réfection de la résidence du Château d'eau dans la Grande rue.

Objectifs : la création de deux parkings (l'un de 13 places réservés aux locataires, l'autre de 12 places,

public) et la rénovation des bâtiments pour les futurs logements.

L'inauguration qui marquait la fin des travaux et l'entrée dans les locaux de nouveaux locataires a eu lieu le vendredi 12 septembre, en présence de membres de l'OAH,

de diverses personnalités et de descendants de la famille Binoche. Une rénovation qui permet de proposer des logements remis à neuf dans un bâtiment XVIII^e ayant appartenu à la famille Binoche ; à la demande de la mairie, les éléments anciens ont été pour la plupart conservés.

Pour compléter cette information, le projet OAH qui sera situé derrière le CSL au bout de l'allée des Cerisiers débutera bientôt : premiers coups de pioche programmés en novembre, le terrain est déjà en cours de défrichage.



Point d'information relatif à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Sur le plan des travaux, la société DIGINUM nous informe que les peintres œuvrent actuellement au sein de la MSP. Le mois d'octobre sera consacré à l'aménagement des espaces extérieurs ainsi qu'à la pose des sols souples. Enfin, le mois de novembre sera dévolu aux finitions ainsi qu'à l'installation des équipements.

Consécutivement, la livraison est programmée en fin d'année. La majorité des professionnels de santé intervenant au sein de la MSP devraient débuter leur activité après les congés de fin d'année. Une liste exhaustive des professionnels présents au sein des pôles dentaire, médical et paramédical pourrait être publiée

vers la fin d'année dès lors que les organisations auront été définitivement arrêtées. En tout état de cause, nous ne doutons pas que ce nouvel équipement constituera, à terme, un solide vecteur d'attractivité.

Matthieu VILLECOURT, conseiller municipal délégué au projet MSP



80 ans Lycée Professionnel Agricole

Le 9 octobre, le Lycée Professionnel de Champs-sur-Yonne a donné le coup d'envoi d'une grande année de festivités avec une Color Run, ouverte à tous ses élèves et anciens élèves.

Cette course colorée a marqué le début des célébrations des « 80 ans du lycée ». En effet, tout au long de l'année, différents rendez-vous viendront rythmer la vie de l'établissement, notamment avec :

- le Marché de Noël qui aura lieu le 12 décembre après-midi (ouvert à tous) au sein du lycée ;
 - les Portes Ouvertes des samedi 24 janvier et 14 mars ;
 - la fête du jeu, le 2 avril (ouvert aux partenaires et anciens collègues)
 - une après-midi Portes Ouvertes le mercredi 6 mai...
- Et pour couronner le tout, un grand anniversaire qui se déroulera le samedi 30 mai 2026, réunissant anciens élèves, personnels



actuels et anciens personnels du lycée. Ce dernier événement sera l'occasion de retrouvailles autour d'un apéritif, d'un repas et de différentes activités.

L'équipe enseignante du LPA

Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre rassemblera le public et les élus au monument aux morts, le mardi 11 novembre 2025 à 11h. Nous nous rendrons ensuite au cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts de la guerre de 1870.

Les élus seront ensuite heureux de partager avec les Champicaunais le traditionnel vin d'honneur dans la salle du conseil.



Bibliothèque municipale

Votre bibliothèque vous accueille les mardis, mercredis, jeudis et samedis matin ainsi que les vendredis soir. Venez y découvrir de nombreux ouvrages pour les enfants ainsi que des nouveautés pour les adultes. À bientôt !

Muriel pour la Bibliothèque

4L Trophy

Ils s'appellent Julien et Apollinaire, ce sont tous deux des Icaunais et même pour « Apo », Champicaunais.

Étudiants, ils ont eu envie de participer au travers de leur association « Les Bourguignons » à un défi personnel à but humanitaire, le 4L Trophy, raid humanitaire créé en 1997 pour soutenir la scolarisation des enfants dans les régions reculées du désert marocain.

L'édition 2026 de ce raid se déroule sur 10 jours, du 18 février au 1 mars 2026 et sur 6000 kilomètres à travers les campagnes, montagnes et déserts du Maroc. L'équipage de

nos deux jeunes aventuriers en 4L partira d'Auxerre puis via Biarritz et Algésiras en Espagne, prendra le ferry jusqu'au Maroc en direction de Marrakech vers le désert du Sahara.

C'est donc dans la 4L en cours de remontage qu'ils apporteront - outre leur énergie et leur bonne humeur - du matériel sportif, 2 cartables remplis de matériel scolaire, des denrées alimentaires et produits d'hygiène qui seront transmis à l'association "Les Enfants du Désert" et à la Croix-Rouge.

Ils ont besoin de nouveaux partenaires pour les soutenir : si vous



souhaitez, comme le CCAS de Champs sur Yonne, soutenir leur action par un don ou un sponsoring : lesbourguignons4l@gmail.com

Souhaitons leur bonne route !



Décorations de Noël

CONCOURS DÉCOS DE NOËL

La municipalité relance le concours Décorations de Noël pour les fêtes de fin d'année 2025. Objectif : encourager et récompenser les démarches individuelles qui embelliront notre cadre de vie et participeront à l'animation de notre village pendant la période de fin d'année.

Nous invitons donc les Champicaunais à décorer leurs maisons pour le temps des fêtes, du 17 au 31 décembre 2025.

- 2 catégories retenues : Jardins (ou Cours) / Façades, vitrines, balcons, visibles de la voie publique.
- Le jury effectuera des passages impromptus en journée (pour les décorations non-lumineuses) et en soirée.
- Les gagnants seront avertis individuellement et les prix remis par le maire lors de la cérémonie des Vœux du maire en janvier 2026.
- 1^{er} prix dans chaque catégorie :

un panier gourmand (valeur de 100 €)

- 2^{ème} prix dans chaque catégorie : un panier gourmand (valeur de 50 €)

- Les critères d'appréciation seront les suivants (règlement du concours accessible en mairie ou sur le site municipal <https://www.champs-sur-yonne.fr>) :
 - esthétique générale,
 - originalité de l'idée,
 - animation de la rue,
 - efforts en matière environnementale.

INSCRIPTIONS AU BAS DE CET ARTICLE A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 05/12/2025 (par courrier ou remis au secrétariat, ou dans la boîte aux lettres de la mairie / scanné et envoyé par mail à mairie@champs-sur-yonne.fr)

A bientôt !

Les élus de la Commission Animation

Merci de remplir lisiblement le bulletin de participation ci-dessous. (**Inscriptions jusqu'au 5 décembre 2025**) et de le retourner par courrier (postal à Mairie de Champs sur Yonne, 2 pl. Binoche 89290 CHAMPS SUR YONNE ou remis au secrétariat / dans la boîte aux lettres de la mairie, ou scanné et envoyé par mail à mairie@champs-sur-yonne.fr)

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Je m'inscris au concours *Décorations de Noël* organisé par la commune de Champs sur Yonne. (*Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions du règlement du concours*).

Date & signature

Cochez votre catégorie :

- ☐ Jardin / Cour
☐ Façade, vitrine, balcon



École élémentaire : La rentrée des Grandes sections / Cours Préparatoires



Motricité : les élèves de GS/ CP se rendent tous les 15 jours à l'école maternelle, afin de profiter des installations et du matériel pour faire une séance de motricité.



Land art : les élèves de GS/CP se sont essayés au land art, avenue du parc.

**L'équipe enseignante
de l'école élémentaire**



Marché de Noël : Le grand marché de Noël à Champs-sur-Yonne !

Réservez vos dates pour le week-end des 13 et 14 décembre à la salle Podium ! Plus de 60 artisans locaux seront présents pour vous faire découvrir leurs créations : bijoux, bougies, peintures, photographies, couture et bien d'autres merveilles.

Tout au long de ce week-end enchanteur, les lutins animeront l'événement avec des activités festives pour toute la famille. Le Père Noël, la Mère Noël ainsi que nos quatre mascottes, déambuleront dans les allées pour partager la magie de Noël avec petits et grands.

Il y aura de quoi régaler tous les gourmands ! (vin chaud, chocolat chaud, tartines, huitres, escargots, ... vin, bière, champagne...) pour emporter ou vous restaurer sur place.

Ne manquez pas cet événement incontournable et venez nombreux pour célébrer la joie des fêtes ! Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informés !

À très bientôt pour ce week-end féérique !



Appel aux habitants de Champs-sur-Yonne Ensemble décorons notre village

À l'approche des fêtes de fin d'année, Champs-sur-Yonne s'anime pour préparer son marché de Noël (les 13 et 14 décembre 2026). Les bénévoles de Canoë Kayak Nature et de Podium Events travaillent déjà à la création des décorations, mais la véritable magie ne peut naître qu'avec votre participation.

Nous faisons appel à chaque habitant, chaque famille, chaque commerçant :

- une simple boîte en carton recouverte de papier cadeau et d'un ruban,
- une guirlande lumineuse au balcon,
- une couronne sur une porte,
- des décorations réutilisées ou faites maison...

Peu importe la taille, peu importe le style : chaque geste compte pour transformer notre village en un véritable décor féérique.

Imaginez Champs-sur-Yonne illuminé, coloré, accueillant, où

chaque rue, chaque maison et chaque vitrine apportent leur touche à l'ambiance de Noël. C'est ensemble que nous pouvons créer cette atmosphère magique qui émerveille les enfants, attire les visiteurs, et renforce le lien entre nous tous.

Alors cette année, sortez vos cartons, vos papiers cadeaux, vos rubans, vos guirlandes et laissez libre cours à votre imagination.

Ensemble, faisons rayonner Champs-sur-Yonne et partageons la chaleur et la féerie des fêtes de fin d'année.

Contactez-nous pour organiser la collecte et la mise en place de cette décoration

Mail : contact@champs-sur-yonne.christmas

Mobile : 07 66 99 29 46

Site web www.Champs-sur-Yonne.Christmas

RETOUR SUR la Journée champêtre 2025

Hélas ! La pluie s'était annoncée et la municipalité a dû annuler la journée champêtre. Ce fut bien à contre cœur, car tout était prêt pour cette fête qui clôt l'été dans la bonne humeur et la convivialité.

**Les membres de la
Commission Animation**



Comité des fêtes : les animations

Un résumé de notre traditionnelle fête patronale et qui a pour coutume de se réaliser toujours le deuxième weekend de septembre, cette année le 13 et 14 septembre 2025.

Le mot du président : depuis 23 ans, nous n'avons jamais eu 2 jours complets de mauvais temps. Malgré tout, nous avons pu entre deux averses tirer notre très beau feu d'artifice (la Billebaude).

La retraite aux flambeaux avec la déambulation de la fanfare de l'AJA n'a pas eu lieu mais les enfants ont été récompensés par les forains qui ont offert des tours de manège.

Pour le dimanche, une petite participation d'exposants malgré une météo menaçante.

Nous tenons à vous remercier pour avoir bravé ces deux jours de mauvais temps !

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- La Bourse toutes collections le dimanche 9 novembre 2025 Salle polyvalente
- Et bien sûr, en fin d'année, notre Réveillon de la Saint Sylvestre : on vous attend nombreux comme tous les ans.

Le secrétaire

Après 23 années au Comité des Fêtes, son président, Bernard Garcia, souhaite passer la main ; le Comité des fêtes accueillerait volontiers de nouveaux membres désireux de participer aux animations du village, en adhérant au Comité voire en intégrant le conseil d'administration qui sera élu en début d'année 2026.

Si vous êtes intéressé.e, merci de contacter Bernard Garcia, à l'adresse bernard.nicolette@orange.fr ou au 06.70.67.96.16.

Réveillon de la SAINT SYLVESTRE

mercredi 31 décembre 2025

Menu

Apéritif
Brochette mozza & tomate confite
Toast mousse foie gras
Navette au saumon

Entrée froide
Foie gras maison

Entrée chaude
Timbale au Saumon et fruits de mer

Coup du milieu
Pomme Manzana

Plat
Pavé de veau au lard, crémeux au Chaource
Ecrasé de pommes de terre à la muscade,
Crumble d'épinards à la ricotta

Fromages
3 fromages fermiers et son mesclun

Desserts
Douceur aux fruits rouges et éclats de caramel

Café et ses mignardises

95€
par
personne

Organisé par le
Comité des Fêtes de
CHAMPS-SUR-YONNE
Salle Polyvalente

Accueil
à partir de 19h00
Début du service
20h00 précises

D.J 13
Ethan Del Roy
Animation

10 PERSONNES PAR TABLE MAXIMUM

Renseignements au **06 70 67 96 16** ou **06 70 60 94 42**
Réservation avant le **15 décembre 2025**



Apéritif : Marquise

Vins : Blanc et Rouge : 1 bouteille pour 5 personnes
Domaine des Vaux Marquis
Café ou thé et mignardises
1 coupe de crémant offerte par le Comité des Fêtes
Cotillons

Le repas est préparé et servi par
Le restaurant L'EPICURIEN DE BRIENON
DES TERRES DE L'YONNE



Champicaulivres

Avec la rentrée scolaire, Champicaulivres a repris ses activités et les adhérents ont retrouvé le chemin de la bibliothèque.

Comme prévu, le café-lecture du vendredi 12 septembre, animé par Georgette, Lucien et Rose-Marie, s'est tenu à la Résidence d'Automne. Le thème choisi : « La vigne, les vendanges, le vin » a bien plu aux résidents.

Nous rappelons que du 13 au 18 octobre une EXPOSITION sur la poésie « La poésie en liberté » se tiendra à la salle des expositions avec la participation des classes élémentaires et les résidents de la résidence d'automne ainsi que d'éventuels auteurs champicaulivres.

Le MERCREDI 29 octobre à 10h30, Pauline proposera en salle des associations (sur inscription à partir de 6 ans) « Viens créer tes potions magiques ».

Le MERCREDI 26 novembre, Michel animera un atelier « déco de Noël » en salle des associations.

Le MERCREDI 10 décembre, Pauline fera un atelier pour les enfants « Noël au coin du feu » à 10h30. Et ce même jour, à 18 h en salle des associations, Lucien, Georgette, Françoise et Rose-Marie présenteront



la Rentrée littéraire. Tandis que le VENDREDI 12 décembre, ce sont les Jouets à travers le temps et les Jeux qui seront le sujet du dernier café-lecture de l'année 2025.

A vous revoir, lors de ces animations.

Le bureau.



Club de la bonne humeur

Sortie au Creusot : lundi 22 septembre, 47 personnes partaient de bonne heure pour une journée au Creusot avec au programme : visites du musée de l'homme et de l'industrie, du pavillon de l'industrie et du petit théâtre afin de découvrir l'époque des grands industriels de la dynastie Schneider.

La journée s'est poursuivie par la présentation de la loco 241P17 suivie d'une dégustation de vins.

Malgré le temps maussade, cette journée a été grandement appréciée et la bonne humeur régnait particulièrement lors du déjeuner à bord de la voiture restaurant bourguignonne du petit train touristique.

PROCHAINEMENT

- **Concert spectacle « La fièvre des années 70 »** avec le **Chœur du Bonheur** le dimanche **26 octobre à 18 h** à la salle polyvalente de Champs sur Yonne
- **Repas d'automne** le dimanche **16 novembre** à midi à la salle polyvalente de Champs sur Yonne



Les P'tites Canailles

Septembre sonne la rentrée !!

L'association Les p'tites canailles reprend ses activités, les rencontres des mardis, les mercredis matins sportifs, et quelques jeudis à la bibliothèque.

Cette année promet d' être très active ...

Le 16 novembre 2025, une bourse aux jouets et vêtements se tiendra à Podium, en collaboration avec Podium Event's.

En décembre, surprise ! Le père Noël viendra nous faire coucou pour une matinée féerique.

D'autres activités arriveront en 2026.

Charline, Betty, Laëtitia et Flavienne

3ème Bourse aux jouets et vêtements

Dimanche 16 novembre 2025

De 9 heures à 17 heures
Salle Podium Champs sur Yonne

Activités
buvette
restauration

2.50 euros le mètre
2 euros le portant (non fourni)

Association les p'tites canailles
en collaboration avec Podium Events,

complet

Réservation au
06.78.30.46.71 Charline
ou lesptitescanailles89@gmail.com

Aux élections de mars 2020, deux listes étaient en présence : **Ensemble pour Champs**, menée par S. Antunes et **Champicaunais, décidons ensemble** menée par B. Maimbourg.

Les conseillers municipaux élus des deux listes ont la possibilité légale de s'exprimer librement dans ce journal, en respectant les conditions stipulées par le règlement intérieur voté en conseil municipal du 29 septembre 2020.

Ensemble pour Champs

La période pré-électorale a commencé le 1er septembre 2025. Elle impose certaines réserves : nous préférons donc suspendre la Tribune des élus de « Ensemble pour Champs ».

Les élus de ENSEMBLE POUR CHAMPS

Les élus « Champicaunais, décidons ensemble ! »

Dans le contexte de recherche d'économies qui touche tous les services de l'Etat, les administrations, les Hôpitaux, l'éducation...

Où départements, régions et les autres collectivités territoriales diminuent ou suppriment des subventions, reportent leur versement ;

Que ces économies affectent tout le monde : les entreprises, les citoyens, les associations et bien sûr les communes,

Nous ne pouvons pas admettre les dépenses inutiles de la municipalité ou celles que nous transfère abusivement la communauté d'agglomération.

C'est pourquoi nous avons voté contre l'autorisation de trésorerie de 500.000€ destinée à combler l'absence de ressources suffisantes de la commune de Champs quand nous constatons des dépenses inutiles :

- Plus de 200.000€ TTC pour la « mise en sécurité du village ». C'est le coût de l'instauration de la priorité à droite dans la commune plus 111.600€ HT juste pour refaire le goudron de la rue de la Plaine. Comme si c'était une priorité quand la sécurité des piétons ou des cycles reste problématique.
- En plus, la commune lance des travaux sans être certaine que les subventions prévues dans le plan de financement seront accordées.
- En outre la ville d'Auxerre transfère à la communauté des charges abusives.

Car si le conservatoire de la musique et de la danse ou le centre aquatique profitent bien à l'ensemble des communes, en revanche aucun intérêt communautaire ne justifie le transfert d'Auxerrexpo qui représente un coût de fonctionnement annuel de près de 500.000€. Le conseil a partagé notre constat dans son vote : 5 voix POUR ce transfert, mais 3 votes CONTRE et 11 ABSTENTIONS.

Oui, nous sommes soucieux à bon droit de l'utilisation de l'argent public par tous les responsables de nos collectivités !

Pascal Labourier, Bernard Maimbourg.
Vos élus à votre écoute !